

13 DEC. 2024

063-200087302-20241205-B2024-05-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2024

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeMonteipdon
63440 SAINT PARDOUX

N° B2024-05-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 décembre à 11h45, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 25 novembre 2024.

Nombre de membres : en exercice : 18
Présents : 12 Pouvoirs : 0
Votants : 12

Présents :

Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE) ; Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Grégory BONNET (MONTCEL) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS)

Excusés :

Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne) ; Michel PAQUET (SAINT AGOULIN) ; Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES)

Monsieur Olivier COUCHARD a été élu secrétaire de séance.

Objet : TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS

Pour mémoire, lors de sa réunion du 23 mars 2024, le Comité Syndical a approuvé la réalisation de travaux de rénovation énergétique des bâtiments administratifs du Syndicat de Sioule et Morge, selon le budget suivant :

Dépenses	Montant HT
Audit énergétique	4 000,00 €
Isolation combles	10 160,00 €
Pompes à chaleur	42 244,59 €
Ventilation	18 612,80 €
Menuiseries	43 920,00 €
Eclairage	17 622,00 €
Electricité	5 246,00 €
Toiture	85 734,00 €
Centrale photovoltaïque sur tuile	45 704,00 €
Coût total (en € HT)	273 243,39 €

Ces travaux ont été définis dans le cadre d'un audit énergétique. Ciblés sur différentes parties des bâtiments les plus anciens, ils doivent permettre de réduire la consommation énergétique de 58 % :

- Isolation des combles,
- Réfection des toitures avec isolation de type sarking,

- Remplacement des systèmes de chauffage et de ventilation,
- Remplacement des menuiseries extérieures,
- Changement de l'éclairage.

Des subventions d'un montant total de 61 343,42 € ont été obtenues dans le cadre du Fonds Vert et sous la forme de Certificats d'Economie d'Énergie pour la réalisation de cette opération.

La plupart des travaux prévus sont d'ores et déjà engagés.

Il ne reste que deux entreprises à retenir :

- pour le **changement des menuiseries extérieures** de la grande salle de réunion, de la salle de pause, du hall situé entre ces deux salles, du WC hommes, du local ménage et du local à archives,
- pour la **rénovation et l'isolation de la couverture de la grande salle de réunion.**

Au vu des devis reçus, le Président propose de retenir :

- l'entreprise Combraille Avenir pour le changement des menuiseries extérieures,
- l'entreprise Combraille Habitat pour la rénovation et l'isolation de la couverture de la grande salle de réunion.

M. BONNET, Vice-Président, indique que des points sont à revoir sur le devis proposé par l'entreprise Combraille Habitat, concernant le sarking et également l'écran sous toiture. Aussi, il propose de retenir l'entreprise Combraille Habitat sous réserve que ces points soient retravaillés.

Ces propositions ont reçu un avis favorable des Conseils d'Exploitation des Régies de Sioule et Morge, lors de leur réunion du 5 décembre 2024.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau Syndical :

- **DECIDE** de retenir l'offre de Combraille Avenir pour le changement des menuiseries extérieures pour un montant de 38 615,00 € HT,
- **DECIDE** de retenir l'offre de Combraille Habitat pour la rénovation et l'isolation de la couverture de la grande salle de réunion pour un montant maximal de 73 040,00 € HT, sous réserve que le devis soit retravaillé comme proposé ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à passer commande auprès de ces deux entreprises.



Fait et délibéré à Saint Pardoux, le 5 décembre 2024,

Le Président,
Luc CAILLOUX